

du **27/11/2013 – 9h30**
à St Georges sur Loire (49)



Membres du Bureau présents (34) :

MALIDAN Denis et MIGNE Jean – Confrérie des Fins Gourmets Chevaliers de la Table du Comté d'Olonne
FAVREAU Gabriel – Confrérie du Canard du Pays de Challans
THIBAudeau Gérard et Joëlle – Confrérie des Vins des Fiefs Vendéens
BASSET Jean Paul et LEDERREY Jack – Ordre national des Gastronomes Barbus et Moustachus
STRADI Bernard et BOUSCAUD Pascale – Académie du Châteaubriant
BERTHAUME Jacky et GARRIOU Claude – Confrérie des Chevaliers Raisvins
DOUCET Claude – Confrérie des Gastronomes de la Mer
FLORANCE Raymond et Martine - Confrérie des Buveurs de Bernache
GAUTIER Jean Yves et BREMOND Serge – Confrérie Pornicaise de la Tête de Veau
BASTIN Alain - Confrérie Gastronomique Andouillette au Layon
PLANCHENault Marcel et CAMY SARTHY Jacques – Confrérie des Bien Faye du Layon
RUault Jean – Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac
GAUTIER Henri Pierre et COTTINEAU Jean - Confrérie des Compagnons Vignerons de Joachim du Bellay
BRIODEAU Roland et RUAN Jean – Commanderie de France des Talmeliers du Bon Pain
GERBOIN Daniel et TRIBONDEAU Bernard – Confrérie des Tripaphages
PINON Jacques et LOUAIL Michel – Confrérie du Veau de Château Gontier
GIRARD André et GUILLOUX Léone – Confrérie des Chevaliers de l'Entrecôte d'Erve et Vègre
BECHEPOIX Jean Claude et ROUSSELIN André – Confrérie du Petit Sablé
BRECHET Jacky – Confrérie des Amis de l'Echalote d'Anjou
BASTIN Christophe – Webmaster du site de l'Ambassade

Membres du Bureau absents excusés (11) :

COUGNEAU Joël – Confrérie du Canard du Pays de Challans
LOUSSOUARN Raymond et LEFLOCH Luc – Confrérie de la Fouasse du Vignoble Nantais
GANICHAUD Daniel – Confrérie des Gastronomes de la Mer
ABELLARD Léandre – Confrérie Gastronomique Andouillette au Layon
BOURGETEAU Alain – Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac
CELLE Hubert et MAZE David – Confrérie de la Tête de Veau de la Sarthe
RUault Chantal et COUVREUR Liliane – Confrérie de la Fée Carabosse
CHAILLOUT Thierry – Confrérie des Amis de l'Echalote d'Anjou

Membres du Bureau absents (6) :

ROBRIQUET Jules et POUCKET Christian – Confrérie de la Sardine de St Gilles
GELIG Eric et FRERET Florent – Confrérie des Panses à Oie
GAUTIER Patrick et ROYER Claude – Confrérie du Chausson aux Pommes

Confréries présentes : 19

Confréries excusées : 3

Confréries absentes : 3

Accueil

Le Président remercie les membres présents à ce dernier Conseil d'Administration de l'année. Cette réunion est importante dans la mesure où elle prépare déjà les actions pour 2014. Il excuse l'absence du Secrétaire Général Raymond LOUSSOUARN en raison d'une intervention chirurgicale.

Le Président demande qu'il soit observé une minute de silence à la mémoire de Raymond SUBILEAU, ancien Grand Maître des Talmeliers du Bon Pain et fondateur de la Commanderie de France des Talmeliers du Bon Pain d'Angers. Le Président a représenté l'Ambassade lors de ses funérailles.

Marcel PLANCHENault présente un nouveau membre du Conseil d'Administration en la personne de Jacques CAMY-SARTHY remplaçant Emile BRETAULT. Le Président lui a souhaité la bienvenue au sein du Conseil d'Administration.

Ordre du Jour

- Assemblée Générale 2014 à la Haye Fouassière
- Compte rendu de la Fête de la Gastronomie 2013 à Sucé sur Erdre
- Fête de la Gastronomie 2014
- Compte rendu évènement « du Plus Grand Buffet du Monde » à Nantes
- Présentation du bilan de l'Ambassade sous la présidence d'Alain BASTIN
- Annonce du départ du webmaster Christophe BASTIN
- Questions diverses :
 - * Présentation composition du bureau, élection du 1/3 sortant
 - * Compte rendu de l'entrevue avec Dominique TREMBLAY du Conseil Régional



Assemblée Générale 2014

Prévue le lundi 24 février 2014 dans la salle des fêtes de la Commune de la Haye Fouassière (44).

Le traiteur retenu est le restaurateur du « O Calyco », Place de la Gare à la Haye Fouassière. Jean Paul BASSET, Vice-Président de l'Ambassade pour le département 44, a été chargé de l'organisation en collaboration avec le Bureau Exécutif.

Le menu élaboré par notre Trésorier Bernard STRADI, a été changé quant au premier plat au moment de la dégustation le 3 octobre en présence de Raymond LOUSSOUARN, Jacky BERTHAUME, Jean Paul et Françoise BASSET et Alain BASTIN. Le plat d'entrée proposé par Bernard était un plat de coquilles St Jacques, il a donc été remplacé par un cocktail océane avec sa valse de langoustines et crevettes qui nous a très bien convenu, dont le prix par personne était de 1,50 € moins cher que les coquilles St Jacques. Le reste du menu n'a pas subi de changement.

Menu prévu :

Cocktail océane avec sa valse de langoustines et crevettes

Barbue de Loire au Beurre Blanc

Tournedos de bœuf sauce poivre vert avec son assortiment de légumes

Curé Nantais chaud sur toast

Assiette gourmande autour de la Fouasse

Les vins servis seront du muscadet de chez Michel RIPOCHE, un chardonnay et l'Echo rouge du Domaine de la Coche 2012.

Jacky BERTHAUME avait posé la question au traiteur quant à savoir si tout était frais et non surgelé, la réponse du traiteur a été affirmative.

L'accueil du matin n'avait pas été abordé dans la discussion, Jean Paul BASSET doit revoir le traiteur et donner au Bureau Exécutif une réponse rapide sur le sujet, pour pouvoir déterminer un prix définitif demandé par le traiteur et un prix à demander aux participants au banquet.

L'animation de l'après-midi doit consister en une visite de cave non loin du lieu du banquet. Deux solutions sont proposées :

- 1) - visite et dégustation dans la cave de Michel RIPOCHE à la Haye Fouassière (proposition faite par Jean Paul BASSET).
- 2) - visite du Château de la Cassemichère avec dégustation des vins de la cave (proposition faite par Claude DOUCET et confirmation par Daniel GANICHAUD, Grand Maître des Gastronomes de la Mer).

La solution retenue sera donnée début janvier.

Compte rendu de la fête de la Gastronomie 2013 à Sucé sur Erdre

Très belle journée festive dans un lieu très agréable.

Le Président adressera un courrier au Maire de Sucé sur Erdre pour le remercier d'avoir accordé la gratuité de la salle, il lui demandera de le rencontrer afin de lui remettre un diplôme d'honneur de l'Ambassade.

Malgré une communication insuffisante du fait de la réponse tardive du Commissariat de la Fête de la Gastronomie et de la défection du premier traiteur, le nombre de participants au banquet était de 116 participants. Le Bureau exécutif a dû attendre les propositions de prix du nouveau traiteur avant d'adresser les invitations. Cela explique certainement la faible participation des membres des confréries. Quelques confréries, toutefois et je les en remercie, se sont bien mobilisées mais ce ne fut malheureusement pas le cas de la majorité des autres confréries. Le Président avait annoncé à plusieurs reprises en réunions (Assemblée Générale, réunions de Bureau et de Conseil d'Administration), que cette fête devait être le chapitre exceptionnel de l'Ambassade. Malgré cela le Président regrette un manque de réactivité et de mobilisation de la majorité des consœurs et des confrères. L'édition 2014 devrait être mieux perçue.

Le bilan de cette fête est positif avec une grande satisfaction des invités. Le déroulement de la fête et la prestation du traiteur sont à souligner. Le Président a remis un diplôme d'honneur de l'Ambassade au traiteur pour la qualité de sa prestation de même, certains invités tirés au sort dans l'assemblée, se sont vus remettre un diplôme d'honneur pour leur présence à cette fête.



BILAN FINANCIER :

Le prix demandé à chaque convive était de 48€ et comprenait : prix du repas demandé par le traiteur (31,80€), prix des vins servis (8€), coût du service (6€) ce qui fait un prix de revient de 45,80€. Le traiteur a facturé 119 repas soit 5099€. Il faut aussi ajouter les frais inhérents pour l'organisation 530€ (déplacements et frais de secrétariat).

2 repas ont été remboursés pour absences pour cas de force majeure.

2 absences au repas (personnes inscrites mais repas non réglés)

1 absence au repas pour une inscription erronée de la part de la secrétaire de la confrérie.

Un vote a été demandé pour savoir ce qu'il fallait faire pour ces 3 repas non réglés. A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration ont voté pour le paiement par les confréries concernées des prix des repas. Le Président écrira aux 2 grands Maîtres de ces Confréries concernées pour demander le règlement des repas.



photo © Alain Bourgeteau (Confrérie des Rillauds d'Anjou et Vins de Brissac)

Compte rendu de l'évènement du plus grand buffet du monde

Record battu avec 502,60 mètres, le précédent record datant de 2004 était de 416 mètres.

Invitation adressée par Robert TOUCHET, Vice-Président National des Cuisineries Gourmandes et Président Régional. C'est un évènement auquel nous ne pouvions pas refuser de participer d'autant plus que dans son message, Robert TOUCHET mentionnait que les confréries seraient des Invités privilégiés.

Le Président a contacté toutes les Confréries de l'Ambassade les invitant à participer à l'évènement. 6 confréries avaient un stand avec des produits à déguster. Au total, 15 confréries de l'Ambassade étaient présentes ce qui représentait 175 consœurs et confrères en tenue. Ce fut une bonne mobilisation, le Président a remercié les participants. Les confréries qui avaient un stand se sont vues remettre un diplôme de la part du Président IZARD des Cuisineries Gourmandes en témoignage de leur participation au record.

Le Président a expliqué qu'il était néanmoins déçu compte tenu du manque de considération constaté à l'égard des confréries tant par la presse écrite que par les organisateurs qui n'ont pas fait état de la présence des Confréries.

Un courrier sera adressé par le Président à Robert TOUCHET pour lui expliquer son ressenti de cette fête.



Photo © Yvonnice Brochard
(Confrérie Gastronomique Andouillette au Layon)

Bilan de l'Ambassade après 5 années sous la présidence d'Alain BASTIN

Il manquait un maillon intermédiaire entre le COFRACO (Conseil Français des Confréries) et les Confréries locales. J'ai pris l'initiative de créer, en juillet 2008, l'Ambassade Régionale des Confréries des Produits du Terroir et du Goût de la Région des Pays de la Loire. L'Ambassade et les Confréries adhérentes sont toutes adhérentes du COFRACO.

Une quarantaine d'invitations ont été lancées auprès des Confréries connues de la région des Pays de la Loire, pour une réunion à St Georges sur Loire, au siège actuel de l'Ambassade " le Relais d'Anjou". Onze confréries ont répondu présentes à l'invitation et dix confréries ont accepté de se fédérer pour créer l'Ambassade Régionale des Confréries des Produits du Terroir et du Goût de la Région des Pays de La Loire. Je me suis entouré de deux principaux collaborateurs (Raymond LOUSSOUARN et Bernard STRADI) qui m'ont aidé à mettre en place la structure actuelle de l'Ambassade .

L'Ambassade, sitôt créée a été enregistrée au fichier des Associations à la Préfecture d'Angers et a figuré au Journal Officiel.

Par la suite le nombre de confréries a évolué d'année en année:

- des confréries nouvelles sont venues nous rejoindre
- une confrérie a été démissionnaire (l'Entente Confrérique des Cuisiniers)
- une confrérie a été exclue (l'Académie Culinaire de la Coquille St Jacques) pour n'avoir pas respecté les statuts de l'Ambassade quant à l'adhésion obligatoire au COFRACO

Le nombre de Confréries est actuellement de 25.

L'Ambassade s'est ensuite dotée d'une structure :

- **Bureau Exécutif** (Président, Secrétaire Général et Trésorier Général). Son rôle consiste à préparer les dossiers qui seront présentés au Bureau ou au Conseil d'Administration, et qui serviront de base de travail lors de la réunion qui suivra. Lors de chaque manifestation, même si l'organisation est confiée aux Vice-Présidents d'un département, le Bureau Exécutif se réserve le droit de donner son avis sur le déroulement de l'évènement, pour éventuellement en corriger certains détails.

- **Bureau** (les 3 membres du Bureau Exécutif, un secrétaire adjoint, un trésorier adjoint, deux vice-Présidents par département, et dix membres des Confréries). NB : les membres du Bureau Exécutif, les trésoriers et secrétaires adjoints ainsi que les Vice-présidents départementaux sont tous élus par tiers tous les ans par les membres du Bureau. Les 25 confréries sont toutes représentées au bureau (conformément aux statuts). Le Bureau travaille sur les dossiers présentés par le Bureau Exécutif.

- **Conseil d'Administration** (en plus du Bureau, 1 membre par confrérie, soit 25 membres supplémentaires). Le conseil d'Administration compte par conséquent 50 membres, tous sont délégués par leurs Confréries respectives (2 délégués par Confrérie : un au Bureau et un au CA) et présentés par leur Grand Maître. Il entérine les résultats des travaux du Bureau.

- un **site Internet** a été conçu et réalisé par notre webmaster.

- une **Assemblée Générale** annuelle pour délibérer sur les grandes questions qui entraînent notamment une conséquence financière pour les confréries.

- des **statuts** ayant déjà été modifié par 3 fois pour une meilleure organisation

- un **règlement intérieur**

- une **charte confrérique** de fréquentation des Chapitres

- un **logo** de l'Ambassade et une **bannière**.

Des réunions sont organisées : une par trimestre pour le Bureau et une par semestre pour le Conseil d'Administration, c'est le rythme que l'on s'est imposé conformément au règlement intérieur.

Actions menées :

Depuis sa création, l'Ambassade, hormis les Assemblées Générales, s'est réunie 19 fois pour le Bureau et Conseil d'Administration, et 23 fois pour le Bureau Exécutif.

L'Ambassade avec les Confréries a été présente :

- au SERBOTEL en 2011

- aux Fourchettes en Fête en Vendée, en 2011 et 2012

- au Festival des Vins de Loire de St Gilles Croix de Vie, en 2012 et 2013

- à l'inauguration de la Foire de Béré, en 2011, 2012 et 2013

- au séminaire d'Oenotourisme à Faye d'Anjou en 2013

- à la Fête de la Gastronomie en Vendée à Sallertaine en 2012

- à la Fête de la Gastronomie en Loire Atlantique à Sucé sur Erdre en 2013

- au Plus Grand Buffet du Monde à Nantes en 2013

- aux Etats Généraux de la Restauration Traditionnelle Artisanale à Paris au Ministère de la Culture en 2012

- au Jury des Vins de St Florent le Vieil en 2010, 2011, 2012 et 2013

- au Repas Festif « Balade avec les Confréries » par la CCAS d'Angers en 2009

Elle a organisé ses Assemblées Générales dans les départements suivants :

- en Vendée à Sallertaine en 2010

- en Sarthe à Sablé sur Sarthe en 2011

- en Maine et Loire à Faye d'Anjou en 2012

- en Mayenne à Château-Gontier en 2013

Conception d'un nouvel outil :

Une très belle réalisation sur les confréries, de notre Trésorier Général Bernard STRADI, pouvant être présentée dans n'importe quelle conférence, à la demande sous forme de projection sur écran (vidéo-projecteur) et commentée par l'auteur.

A la lecture de ce que je viens d'énoncer, c'est un bilan positif.

Un nombre important de réalisations avec une bonne présence des Confréries dans chaque évènement.

J'ai toutefois à regretter le manque de réactivité de certains membres du Bureau ou du Conseil d'Administration quant à la réponse pourtant demandée par retour de message électronique sur leur présence ou absence aux différentes réunions ou leur implication à motiver leurs confréries pour participer aux différents évènements organisés par l'Ambassade. Le nombre de rappels téléphoniques à répétition est pesant et j'en éprouve à chaque fois une certaine colère contenue mais

aussi une lassitude, je voulais vous en faire part. Ce problème, je le ressens assez mal puisqu'il a un coût, certes financier, mais aussi en temps perdu.

Par ailleurs, deux années de suite, j'ai déploré un manque de mobilisation et de motivation de plusieurs Confréries (ce n'est pas la généralité, heureusement) pour le rassemblement de la Fête de la Gastronomie pourtant prévue une année auparavant. Comme je l'avais précisé, c'est la seule fois, avec l'Assemblée Générale, que l'on peut regrouper toutes les confréries avec un nombre important de confrères et de consœurs dans une même fête. J'avais insisté sur le fait que ce serait un chapitre exceptionnel de l'Ambassade. 116 personnes cette année, c'est trop peu; 6 confréries étaient absentes, 5 ne se sont même pas excusées. Pour les inscriptions cela a traîné en longueur et même 3 confrères n'étaient pas présents alors qu'ils étaient prévus, ils n'avaient pas non plus réglé leur repas. Le traiteur a quant à lui facturé le nombre exact de repas prévus.

A votre décharge et je vous le concède, je reconnais que nous avons perdu beaucoup de temps du fait qu'un premier traiteur nous a lâché tardivement ce qui a entraîné une communication tardive et insuffisante vers les confréries et l'extérieur. Nous n'avons eu connaissance que très tardivement du coût du traiteur et par voie de conséquence, nous n'avons établi le prix à demander à chaque convive qu'après, d'où votre réactivité retardée. L'édition 2014 devrait, je l'espère être mieux préparée, je compte sur la mobilisation de tous et votre motivation, vous êtes les représentants de vos confréries, c'est à vous que revient la tâche et la responsabilité de faire le nécessaire et le maximum.

A chaque réunion je répète qu'il existe une charte confrérique de fréquentation, elle est très peu suivie. C'était pourtant un engagement signé par chaque Grand Maître. Que l'on ne s'étonne pas du manque de participants dans les chapitres alors que la solution de facilité pour ne pas engager de frais importants pour certains confrères et consœurs serait d'aller au plus près dans les confréries amies adhérentes de l'Ambassade.

CONCLUSION :

Je me rends compte qu'il y a eu de très bonnes choses de faites, je vous en remercie tous. Mes principaux collaborateurs y sont pour beaucoup. J'ai quand même le sentiment que ce n'est pas parfait ce qui me laisse à penser que les objectifs que je me suis donnés ne sont pas atteints en totalité.

Chaque année, il y a des élections pour un certain nombre de membres sortants, il serait peut-être judicieux que des candidats autres que des sortants s'engagent.

A vous de juger et d'agir en conséquence.



Annnonce du départ de notre webmaster Christophe BASTIN

Christophe BASTIN a fait part aux membres du Conseil d'Administration qu'il arrêterait sa fonction de webmaster au 31 décembre 2013. Ses principales raisons sont :

- départ très probable en 2014/2015 de l'aéroport d'Angers Marcé (suppression du contrôle aérien) avec mutation dans un autre aéroport français.
- Examen à préparer en 2014. Les 2 précédentes éditions non suffisamment préparées ne lui ont pas permis d'obtenir son examen qu'il a raté de peu. Il va donc consacrer tout son temps à cette préparation.

C'est le Président qui reprendra dans un premier temps le site Internet de l'Ambassade, en attendant de trouver un nouveau volontaire...

Marcel PLANCHENAU est intervenu pour dire que Christophe a rendu beaucoup de services bénévolement pour l'Ambassade au niveau de la communication. Le site Internet conçu et constamment mis à jour est admirable, il propose qu'en remerciement, les confréries lui fassent un cadeau. Une somme de 20€ par confrérie a été proposée, elle a été acceptée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration. Bernard STRADI suggère que les confréries versent cette somme de 20€ à l'Ambassade, il collectera les fonds et fera un chèque global à Christophe qui pourra acheter du matériel informatique ou photo avec cette somme. A l'unanimité les membres du Conseil d'Administration ont voté cette résolution.

Questions diverses

Elections du 1/3 sortant en 2014

- 1er scrutin (Bureau Exécutif)
Président sortant Alain BASTIN
- 2ème scrutin (vice-présidents et trésorier adjoint)
VP85 sortant Denis MALIDAN
VP53 sortant Daniel GERBOIN
- 3ème scrutin (2ème vice-présidents et secrétaire adjoint)
VP A85 sortant Gabriel FAVREAU
VP A44 sortant Jacky BERTHAUME

Les nouvelles candidatures à ces 5 postes, **y compris les candidatures des membres sortants** sont à adresser au Président au minimum 15 jours avant la date de l'AG 2014 soit pour le 9 février au plus tard.

Compte-rendu de la rencontre avec Dominique TREMBLAY, Vice-Président du Conseil Régional

Les 3 membres du Bureau Exécutif (Raymond LOUSSOUARN, Bernard STRADI et Alain BASTIN), ont été reçus par Dominique TREMBLAY dans les locaux du Conseil Régional. La discussion a porté principalement sur la possibilité d'obtenir la mise à disposition, d'une part de l'hémicycle de la Région pour l'Assemblée Générale du COFRACO en 2015, et d'autre part d'une salle la veille pour une réunion de Bureau du COFRACO avec les délégués régionaux. Egalement, la possibilité d'utiliser la salle de restaurant du Conseil Régional le jour de l'Assemblée Générale.

Dominique TREMBLAY a noté notre demande, nous a fait visiter l'hémicycle et nous a demandé de confirmer notre entrevue en adressant un courrier au Président AUXIETTE avec copie à son intention.

Message adressé par Solange MASSENAVETTE au Président le 31 octobre 2013

Suite à un message que lui a adressé Bernard SAMSON le 31 octobre 2013, lui annonçant la création d'une confrérie en Sarthe : Confrérie du Nouzillard (variété de châtaignes), Solange MASSENAVETTE en a informé le Président de l'Ambassade et a conseillé Bernard SAMSON de se rapprocher de l'Ambassade Régionale de la Région des Pays de la Loire. Le Président adressera un courrier avec un dossier complet d'adhésion à l'Ambassade et au COFRACO.

Information

France DIMANCHE, du 1 au 7 novembre 2013, a fait paraître un article (page34) de Solange MASSENAVETTE, la Présidente du COFRACO, intitulé : « Entrez dans une Confrérie »

Cet article est illustré par une photo de groupe de confréries lors de l'Assemblée Générale du COFRACO en mars 2008 à Montpellier. L'Ambassade Régionale des Confréries de la région des Pays de la Loire n'était pas encore créée (juin 2008) mais Alain BASTIN était le seul présent de la Région à cette Assemblée Générale.

Mise au point de Gabriel FAVREAU sur le gavage des canards

Gaby FAVREAU a pris la parole pour expliquer les attaques subies par la filière élevage des canards par les contestataires du gavage de canards. Les Confréries se sont montrées solidaires de la Confrérie du Canard de Challans et de son Grand Maître Gaby FAVREAU.



Le Secrétaire,
Raymond LOUSSOUARN

Le Président,
Alain BASTIN
1 le Grand Pavois - Les Océanes
85270 ST HILAIRE DE RIEZ
tél. : 06.07.55.72.16

Le Trésorier,
Bernard STRADI

Site : <http://confreries.paysloire.free.fr> - Mail : confreries.paysloire@yahoo.fr